



Compte Rendu Réunion publique

Mardi 11 mai 2011 salle de la Ritournelle - 20h30

Présents : Maire + Elus référents du quartier + élus CM + Maire + 70 participants environ

Ordre du jour :

- 1) Présentation programme salle des fêtes
- 2) Questions Réponses

- Présentation de la réunion par le Maire et Guy Rieunau :

Coût global du projet 2,1 M€ (honoraire 197 k€)

- Présentation du programme par le cabinet :

- **Programme :**

Manifestations festives (avec et sans restauration) : bals, lotos, spectacles

Réunions publiques

Activités communales

Activités particuliers (Mariages et fêtes familiales)

Spectacles de variété

Concerts musique amplifiées

Vidéo-projection – vidéo-transmission

Congrès et conventions

Salons expos avec et sans restauration

Activités associatives (Ateliers, cours et stages temporaires)

- **Familles d'espaces**

Superficie : SHON 1400m² + 200m² de surface extérieur (sans les parkings)

salle festive 775m² dont 645m² effectivement utilisable (135m² de loges,

espace scénique, quai de déchargement)

Hauteur sous plafond 7m. Salle avec double cloison amovible pour séparer la salle en 2 en fonction des besoins.

350 places assises, 450 places repas, 1000 places pour concert (debout)

accueil 190m² (vestiaire/bar/accueil/billetterie)

2 offices 75m² et 45m², une orientée traiteur et une individuel (aménagement zone de conditionnement chaud/froid, cuisines,...)

local administratif 85m²

espace festif extérieur clôturé 200m²

Coût : bâtiment 2M027 € - extérieur (parvis) 70 000€ soit : 2M1 sans les parkings

Parkings : 150 places + stationnement 2 roues +parking véhicule lourd + aire de dépose et de stationnement bus.

- **Planning prévisionnel des travaux :**

livraison sous 24 mois max - travaux : entre 10 et 14 mois.

Construction sur la pointe sud de la ZAC / pointe d'intersection du lac et bassin de décantation ; selon le maire à 200m de la 1ere habitation

- **Autres sujet abordés :** piscine estimée à 14 M€.

En raison des marges budgétaires faibles, la piscine serait repoussée à 10 ans. Un programme de rénovation est prévue dans l'année!..... sur le reste de la pointe, mais pas avant 10 ans selon M. Lafon.

- Questions - Réponses

- **Localisation :** pas de plan précis à présenter : le positionnement reste flottant jusqu'à ce que le Maire le précise sur la seule photo aérienne non mise à jour
- **Quelles sont les salles remplacées :** Vic et Ritournelle vont être rasées, donc remplacées par celle de Rabaudy
- **Efficacité de la salle divisible :** le Maire s'appuie sur l'expérience du cabinet ; cette solution est plus économique que 2 salles distinctes
- **Risque nuisances sonores qui auraient pour conséquence une fermeture de la salle vers 23h :** le Maire répond qu'il y a le recul nécessaire pour traiter le bruit (annonce plus de 200 m du fond de parcelle à la maison la plus proche). A vérifier, affirmation à priori fausse
- **Risque nuisances trafic véhicule :** le Maire tient P. Cohen responsable (en termes peu aimables) du PDU qui a supprimé le métro à Labège ; rappel du vote opposé au PDU du Sicoval. Le Maire confirme des problèmes d'accès en rappelant la fermeture de Se Canto.
- **Le projet sera-t-il présenté en prochain Conseil de Quartier :** non, car le projet concerne l'ensemble des Castanéens !

- Commentaires

Ambiance tendue dès le milieu de la réunion et peu propice à la discussion ... réunion de présentation des besoins et proposition de la salle des fêtes en fonction de ceux ci.

Des interventions de l'opposition, mais sans propositions constructives ..

Des riverains qui restent sur leur faim quant aux réponses à leurs questions d'autant que l'emplacement n'est pas négociable, et pour nous le problème est surtout là !

Fin réunion 22h30

PS : après vérification, la distance du fond de parcelle à l'habitation la plus proche est de 160 m, ce qui, du fait de la configuration de la parcelle correspondra à une salle des Fêtes ou un parking (suivant leur positionnement réciproque) à 50 m maximum des habitations, sans tenir compte du projet de piscine.